



# Les Jeux de la XVII<sup>e</sup> Olympiade à Rome – 1960

## *Dressage des chevaux pour les épreuves du pentathlon moderne*

La préparation des Jeux de la XVII<sup>e</sup> Olympiade pose de difficiles problèmes et l'un des plus ardues concerne précisément la sélection et le dressage des chevaux destinés aux concurrents des épreuves d'équitation du Pentathlon moderne.

Grâce surtout à la collaboration du Corps des Carabiniers, ce problème a cependant été résolu pour ce qui est de la sélection des chevaux et de leur dressage. L'accord a été conclu au cours d'une réunion présidée par le vice-commandant du Corps des Carabiniers, qui s'est déroulée au siège du Comité Olympique National Italien.

La préparation suivra un rythme progressif et sera répartie, au début, entre plusieurs groupes de travail qui, au moment voulu, se réuniront pour la mise au point définitive.

On pourra ainsi disposer d'un groupe de chevaux répondant parfaitement au but désiré du fait que le Corps des Carabiniers peut non seulement compter sur ses traditionnelles qualités organisatrices, mais encore sur un personnel hautement qualifié, même dans le domaine sportif.

Ce sera là un nouvel exemple d'étroite collaboration avec les Forces Armées en vue de mettre sur pied la meilleure organisation possible, même dans les secteurs les plus délicats.

\*

### *Les arts*

Grâce à un diorama, les visiteurs pourront admirer à l'Exposition du « Sport dans l'Histoire et dans l'Art », organisée au Palazzo delle Scienze à l'EUR, un tableau du XVIII<sup>e</sup> siècle, œuvre du peintre Gabriele Bella, représentant une *Régate de femmes sur le Grand Canal*, et se trouvant actuellement à la Pinacothèque Querini Stampalia de Venise.

### *Exposition olympique de photographie sportive*

L'organisation de la XVII<sup>e</sup> Olympiade a fixé une « Exposition Olympique de la Photographie Sportive » qui devrait avoir lieu à Rome à l'occasion de la célébration des Jeux. Elle a, à ce sujet, déjà adressé un appel aux 89 Comités Olympiques afin qu'ils s'évertuent à trouver dans leur nation les œuvres photographiques les meilleures pouvant illustrer

des-actions ou des expressions qui s'inspirent des traditions olympiques. Parmi ces œuvres, chaque comité devra effectuer un choix sévère pour envoyer à l'Exposition au maximum 10 photos en blanc et noir et 10 en couleurs à exposer sans choix ultérieurs. Un règlement particulier sera envoyé pour déterminer les qualités techniques exigées des œuvres et les modalités de choix et d'envoi.

L'Exposition sera montée somptueusement dans le nouveau Palais du Sport à l'E. U. R., le long du vaste corridor annulaire qui accède au salon central dont le périmètre est de plus de 400 m.

À la préparation de l'Exposition et à son aménagement collaboreront la Fédération Italienne des Associations Photographiques et l'Association Photographique Romaine qui, grâce aux contacts qu'elles entretiennent avec les Fédérations et les Associations de ce genre dans les différents pays, sont à même d'entreprendre une assistance utile parmi tous ceux qui se consacrent à l'art photographique et peuvent attirer l'attention générale sur l'Exposition.

De cette façon, « l'Exposition Olympique de la Photographie Sportive » constituera une autre manifestation d'un intérêt remarquable parmi celles célébrant dans le domaine artistique les Jeux de la XVII<sup>e</sup> Olympiade.

### *L'organisation des Jeux n'est pas satisfaite des compagnies aériennes*

Conformément aux Règles Olympiques qui imposent de rechercher toute diminution possible des dépenses que devront supporter les participants aux Jeux Olympiques: le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de Rome a demandé à l'I. A. T. A. (Association Internationale des Transports Aériens) par l'intermédiaire de l'Alitalia, qu'une réduction sur les voyages en avion, au départ ou en direction de Rome, soit accordée aux détenteurs des cartes olympiques.

Au cours de la récente conférence de l'Association Internationale des Transports Aériens qui s'est déroulée à Cannes sur le trafic aérien, la suggestion du Comité Organisateur a été écartée. Par conséquent, comme cela advint déjà lors des Jeux de Melbourne, les athlètes devront payer en entier le prix du billet sans jouir d'aucune réduction, alors que l'Association Internationale des Transports Aériens fait bénéficier des groupes de touristes ou des

groupes d'« intérêts communs » de certaines réductions.

Le Comité Organisateur regrette vivement le refus opposé par l'Association Internationale des Transports Aériens. Il s'estime contraint de signaler aux Comités Nationaux Olympiques l'attitude des Compagnies aériennes qui savent bien profiter des manifestations sportives sans se sentir en devoir de faciliter les voyages des protagonistes des Olympiades. C'est pourquoi le Comité Organisateur se voit obligé de ne pas considérer les Compagnies aériennes comme collaboratrices de l'Organisation des Jeux Olympiques de Rome.